



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

MAIRIE DE MENTHONNEX-EN-BORNES

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L.2122-12 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**LE CONSEIL MUNICIPAL SE REUNIRA
LE VENDREDI 20 MARS 2026 à 19 H 30
EN MAIRIE**

ORDRE DU JOUR

(Réunion Publique)

- Installation du nouveau conseil municipal
- Election du Maire
- Communication de la charte de l'élu local
- Détermination du nombre d'adjoints
- Election des adjoints
- Indemnités de fonction
- Délégations consenties au Maire par le conseil municipal
- Désignation des délégués au SYANE
- Désignation des délégués au SMS
- Désignation des membres de la commission d'appel d'offres
- Désignation d'un adjoint pour la passation des actes authentiques en la forme administrative
- Questions diverses.

**Menthonnex-en-Bornes,
Le 16 mars 2026
Le Maire,
Guy DEMOLIS**



Affichée le 16 mars 2026